



NOTE D'INFORMATION

n° 23.39 – Septembre 2023

Un recours très répandu aux classes à niveaux multiples dans les écoles

- En France, neuf écoles sur dix ont au moins une classe regroupant des élèves de différents niveaux d'enseignement. Ces classes à niveaux multiples représentent 44,1 % des classes et 44,9 % des élèves y sont scolarisés, soit près de 3 millions. Les écoles rurales, primaires ou de petite taille ont plus souvent des classes à niveaux multiples. Sous l'effet du dédoublement des classes, la part de classes à niveaux multiples a chuté en éducation prioritaire. Les classes à niveaux multiples sont principalement composées de deux niveaux d'enseignement qui se suivent. Les élèves les plus âgés de leur classe d'âge, notamment en préélémentaire, sont plus souvent affectés dans des classes à niveaux multiples avec des élèves de niveaux d'enseignement plus élevés. En élémentaire, l'affectation en classe à niveaux multiples est plus fréquente chez les enfants qui présentent le moins de difficultés scolaires.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteur : Fannie Dauphant, DEPP B3
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Dans le premier degré, une classe désigne un regroupement d'élèves. Elle est dite « simple » quand tous les élèves suivent le même niveau d'enseignement : l'un des niveaux du préélémentaire – très petite et petite sections (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS) – ou l'un des niveaux de l'élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2). Les classes à niveaux multiples », ou « classes multiniveaux », se caractérisent quant à elles par le regroupement dans une même classe d'élèves de plusieurs niveaux d'enseignement, dont le nombre peut atteindre huit, soit l'ensemble des niveaux du premier degré. Dans les « classes doubles », le nombre de niveaux enseignés se limite à deux. Enfin, les écoles à « classe unique » regroupent l'ensemble de leurs élèves dans une seule classe.

À la rentrée 2021, plus d'une école sur trois dispose uniquement de classes à niveaux multiples et 90,0 % des 48 536 écoles en comptent au moins une [↘ figure 1](#). Sur l'ensemble du premier degré, 44,1 % des classes sont à niveaux multiples et 44,9 % des élèves y sont scolarisés, soit près de 3 millions.

Les écoles primaires, rurales ou de petite taille, ont souvent uniquement des classes à niveaux multiples

Les écoles rurales ont plus souvent au moins une classe à niveaux multiples (94,5 %) que les écoles urbaines (86,0 %) [↘ figure 1](#). Toutes les classes sont à niveaux multiples dans 6 écoles rurales sur 10, contre seulement 12,5 % dans les écoles urbaines. Cette configuration est

plus fréquente à mesure que la commune d'implantation de l'école est rurale et peu dense¹ : elle concerne 93,8 % des écoles des communes rurales éloignées très peu denses et 61,4 % de celles des communes rurales périphériques peu denses. De plus, 80,7 % des petites écoles sont uniquement composées de classes à niveaux multiples, contre 42,7 % pour les écoles de plutôt petite taille, 14,5 % pour les écoles de plutôt grande taille, et 1,2 % pour celles de très grande taille. Cela s'illustre particulièrement dans certains départements du sud et de l'ouest de l'Hexagone : la proportion de classes à niveaux multiples dépasse ainsi 70 % dans l'Aveyron (75,9 %), la Mayenne (74,2 %), l'Ardèche (72,8 %), la Creuse (70,3 %) et l'Ariège (70,2 %). À l'inverse, cette proportion est plus faible dans les DROM et dans les départements très urbanisés, notamment en Île-de-France et sur la Côte d'Azur [↘ figure 2](#) (voir « Pour en savoir plus » - [figure 2bis](#)).

La proportion de classes à niveaux multiples est particulièrement faible à Mayotte (5,3 %), en Guyane (10,2 %) et à La Réunion (19,4 %), ce qui peut s'expliquer par la taille élevée des écoles dans ces trois départements. En Guadeloupe (21,9 %) et en Martinique (25,3 %), les classes à niveaux multiples sont également peu présentes, mais, comme au sein de certains départements métropolitains, la situation est contrastée selon le degré d'urbanité des territoires [↘ figure 2](#).

En raison de leur implantation plus souvent rurale, les écoles primaires, qui accueillent des élèves de niveau préélémentaire et élémentaire, ont plus fréquemment au moins

une classe à niveaux multiples (96,3 %) que les écoles maternelles (87,3 %) et élémentaires (84,0 %). La moitié des écoles primaires est d'ailleurs composée uniquement de ce type de classe, soit deux fois plus que les écoles élémentaires et maternelles.

Les écoles composées d'au moins une classe à niveaux multiples sont un peu plus fréquentes dans le secteur public (90,4 %) que dans le privé sous contrat (86,5 %). Les écoles publiques ont cependant moins souvent uniquement des classes à niveaux multiples. Ainsi, la proportion de classes à niveaux multiples est à peine plus élevée dans le public (44,3 %) que dans le privé sous contrat (42,8 %).

Les écoles à classe unique sont en constante diminution depuis les années 1970

À la rentrée 2021, 7,2 % des écoles primaires et élémentaires ont une classe unique. Il s'agit d'écoles en grande majorité publiques (98,4 %) et implantées en commune rurale (96,5 %) [↘ figure 3](#). Elles sont principalement localisées dans la diagonale située entre les Ardennes et les Landes, dans le nord de la France et dans les zones de montagne (voir « Pour en savoir plus » - [figure 3bis](#)). Dans les écoles primaires et élémentaires, après une augmentation dans les années 1960, la proportion d'écoles à classe

¹ Une typologie des communes en neuf catégories a été établie par la DEPP pour décrire le système éducatif (Duquet-Métayer, Monso, 2019). Cette caractérisation du territoire, basée sur un croisement d'approches morphologique et fonctionnelle, permet de distinguer plusieurs types de communes rurales et urbaines.

➤ 1 Proportion de classes à niveaux multiples parmi les écoles, les classes et les élèves selon les caractéristiques des écoles (en %)

Caractéristiques de l'école	Nombre d'écoles	Part d'écoles	Part d'écoles ayant une ou plusieurs classes à niveaux multiples			Part de classes à niveaux multiples	Part d'élèves en classe à niveaux multiples
			Ensemble	Moins de la moitié des classes	Au moins la moitié des classes		
Type de commune							
Rural éloigné très peu dense	1 914	3,9	98,0	0,5	3,8	93,8	94,6
Rural éloigné peu dense	5 682	11,7	96,2	5,8	19,1	71,4	79,4
Rural périphérique très peu dense	994	2,0	95,9	1,3	7,1	87,4	88,9
Rural périphérique peu dense	7 681	15,8	93,9	7,6	24,9	61,4	75,4
Rural-bourg	2 504	5,2	91,3	20,4	30,6	40,3	57,3
Rural périurbain	3 943	8,1	93,2	28,1	33,2	31,9	52,8
Ensemble rural	22 718	46,8	94,5	11,2	23,0	60,3	68,6
Urbain-petite ville	2 359	4,9	87,8	35,0	31,9	20,9	41,8
Urbain dense	10 423	21,5	88,0	38,7	31,7	17,6	40,0
Urbain très dense	13 036	26,9	84,1	52,1	25,1	7,0	27,9
Ensemble urbain	25 818	53,2	86,0	45,1	28,4	12,5	33,3
Effectifs de l'école							
Très petite taille (moins de 65 élèves)	12 351	25,4	92,8	2,2	9,9	80,7	84,0
Plutôt petite taille (entre 65 et 110 élèves)	11 838	24,4	91,6	13,4	35,5	42,7	68,4
Plutôt grande taille (entre 111 et 179 élèves)	12 124	25,0	91,1	38,1	38,4	14,5	49,6
Très grande taille (au moins 180 élèves)	12 223	25,2	84,5	63,2	20,0	1,2	26,1
Type d'école							
Maternelle	13 180	27,2	87,3	29,2	34,6	23,5	44,6
Élémentaire	15 245	31,4	84,0	43,3	17,1	23,6	27,3
Primaire	20 111	41,4	96,3	18,7	26,8	50,9	58,6
Secteur							
Public hors EP	37 269	76,8	92,1	24,7	27,7	39,8	51,9
REP	4 168	8,6	81,9	54,1	20,4	7,4	23,3
REP+	2 458	5,1	77,8	63,1	12,5	2,2	18,3
Ensemble Public	43 895	90,4	90,4	29,6	26,1	34,6	44,3
Privé sous contrat	4 641	9,6	86,5	25,6	22,9	38,0	42,8
Ensemble	48 536	100,0	90,0	29,2	25,8	34,9	44,1

Lecture : sur l'ensemble du premier degré, 94,5 % des écoles rurales ont au moins une classe à niveaux multiples. En milieu rural, 68,6 % des classes sont à niveaux multiples, et 68,6 % des élèves sont dans des classes de ce type.

Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

Source : DEPP, base Diapre, rentrée 2021.

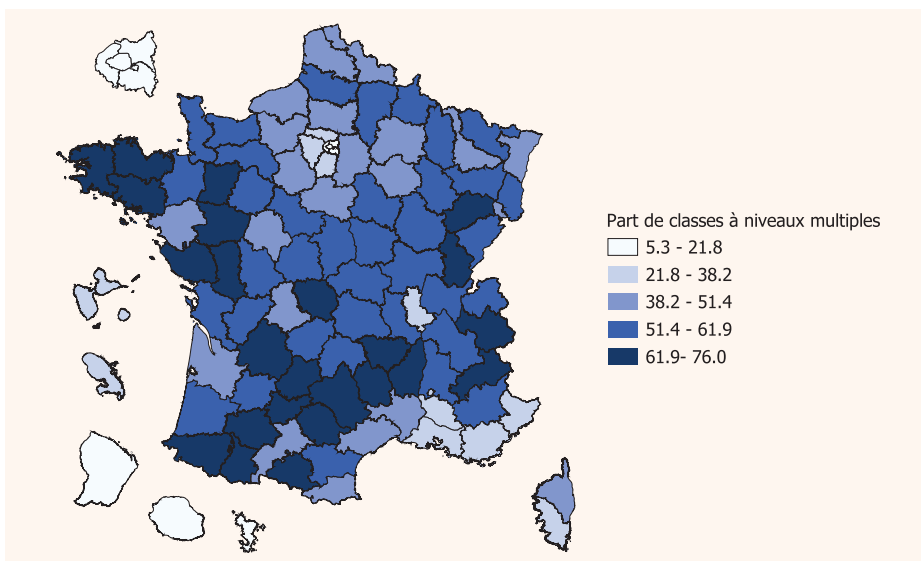
Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

unique ne cesse de diminuer depuis les années 1970 : 29,5 % des écoles étaient alors à classe unique (voir « Pour en savoir plus » - figure 3ter). Cette baisse s'explique par l'érosion des effectifs d'élèves en milieu rural et par le développement des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).

Les écoles à classe unique renvoient plus précisément à deux types d'organisations bien distincts. Le premier correspond aux écoles en RPI. En effet, les politiques de regroupements administratifs ont incité certaines communes à répartir différents niveaux d'enseignement entre elles au sein d'une entité commune, le RPI. Une école en RPI peut alors avoir une classe unique dispensant une partie des niveaux d'enseignement du premier degré, tandis que les autres niveaux sont proposés par les autres écoles du RPI. Ainsi dans les écoles à classe unique, si la plupart des classes sont constituées de plusieurs niveaux d'enseignement, 5,7 % d'entre elles n'en dispensent qu'un seul. Le second type correspond aux écoles n'appartenant pas à un RPI et qui peuvent être amenées à prendre en charge l'ensemble des niveaux du premier degré dans une même classe.

Les écoles à classe unique hors RPI sont au nombre de 672, contre 2 842 pour celles en RPI. Les classes uniques hors RPI sont plus souvent des écoles primaires et regroupent davantage de niveaux d'enseignement : 89,0 % de ces écoles accueillent au moins trois niveaux dans leur classe unique, contre 44,4 % pour les écoles à classe unique en RPI. En outre, dans les écoles à classe unique hors RPI, une école sur cinq regroupe sept à huit niveaux d'enseignement, tandis qu'en RPI ce n'est le cas d'aucune école à classe unique.

➤ 2 Proportion de classes à niveaux multiples par département (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

Source : DEPP, base Diapre, rentrée 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

Avec le dédoublement des classes de grande section, CP et CE1, le nombre de classes à niveaux multiples diminue en éducation prioritaire

Dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP, REP+), constitués d'écoles publiques implantées essentiellement en milieu urbain, 81,9 % des écoles de REP et 77,8 % de celles de REP+ ont au moins une classe à niveaux multiples. C'est moins que les écoles publiques hors éducation prioritaire (EP) (92,1 %) ou que les écoles urbaines (86,0 %). Par ailleurs, les écoles en EP sont rarement composées uniquement de classes à niveaux multiples (7,4 % en REP et 2,2 % en REP+). C'est plus fréquent parmi les écoles publiques hors EP (39,8 %) ou les écoles urbaines (12,5 %). La moindre présence des classes à niveaux multiples en EP s'explique

3 Caractéristiques des écoles à classe unique (en %)

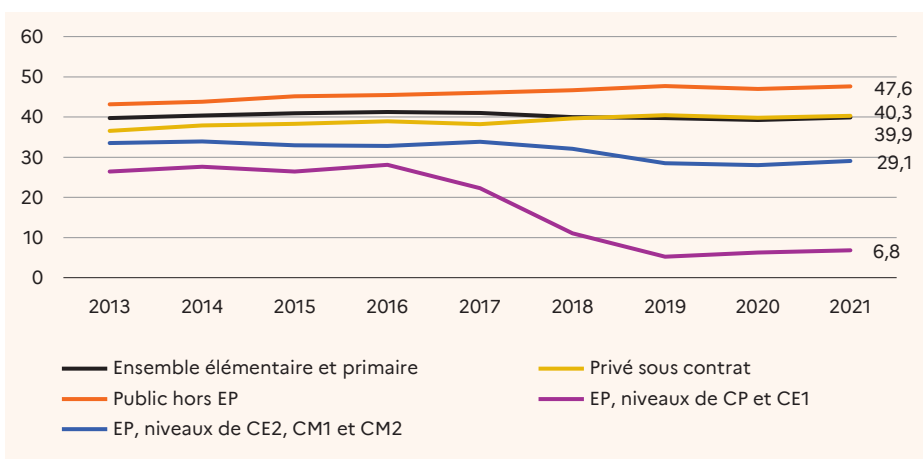
	Part d'écoles à classe unique		
	Hors RPI	Dans RPI	Ensemble
Commune d'implantation de l'école			
Rural	85,0	99,1	96,5
Urbain	15,0	0,9	3,5
Type d'école			
Maternelle	29,8	24,9	25,8
Élémentaire	20,6	63,1	55,1
Primaire	49,5	12,0	19,1
Secteur d'enseignement			
Public	92,4	99,8	98,4
Privé sous contrat	7,6	0,2	1,6
Appartenance à l'éducation prioritaire			
Public hors EP	96,2	98,4	98,0
REP	3,0	1,6	1,9
REP+	0,8	0,0	0,1
Nombre de niveaux d'enseignement dans la classe			
Un	1,9	6,5	5,7
Deux	9,1	49,1	41,5
Trois	31,4	34,3	33,7
Quatre à six	37,0	10,1	15,2
Sept ou huit	20,6	0,0	3,8
Nombre d'écoles	672	2842	3514

Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat à classe unique.

Source : DEPP, base Diapre, rentrée 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

4 Évolution de la proportion de classes à niveaux multiples en élémentaire (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat. Hors classes scolarisant exclusivement des élèves de niveau préélémentaire.

Source : DEPP, base Diapre, rentrées 2013 à 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

notamment par le dédoublement des classes de GS, CP et CE1.

Dans les écoles de l'EP, la proportion de classes à niveaux multiples baisse fortement sous l'effet de ces dédoublements progressifs à partir de la rentrée 2017 : elle passe de 25,8 % en 2016 à 14,9 % en 2019. Cette diminution s'opère surtout dans les niveaux dédoublés, mais s'observe également aux autres niveaux. La proportion de classes à niveaux multiples en EP repart en légère hausse depuis 2020 et atteint 16,0 % en 2021. Dans le secteur public hors EP, après une période de hausse continue entre 2013 et 2019 (+ 4,5 points), la part des classes à niveaux multiples est stable depuis 2020 et s'établit à 47,6 % en 2021. Enfin, dans les écoles privées sous contrat, la proportion de classes à niveaux multiples a augmenté depuis 2013, passant de 36,6 % à 40,3 % à la rentrée 2021 **figure 4**.

La plupart des classes à niveaux multiples regroupent deux niveaux d'enseignement qui se suivent

Les classes à niveaux multiples regroupent deux niveaux d'enseignement dans neuf cas sur dix et, dans la grande majorité des cas (93,7 %), ces niveaux se suivent. C'est également le cas pour les classes à plus de deux niveaux.

En préélémentaire, l'organisation des apprentissages du cycle 1 se prête davantage à l'ouverture de classes à niveaux multiples. Les classes à niveaux multiples sont plus fréquentes parmi les classes qui regroupent uniquement des niveaux de préélémentaire (52,4 %) que parmi celles qui accueillent uniquement des niveaux élémentaires (37,0 %). Ainsi, en PS et surtout en MS, la configuration PS-MS est la plus représentée (voir « Pour en savoir plus » - figure 5).

En GS, la classe simple est plus fréquente, mais cela s'explique par son dédoublement en EP.

En élémentaire, l'organisation des apprentissages en cycles scolaires se retrouve dans les combinaisons de niveaux observées dans les classes à niveaux multiples. Le cycle 2, composé du CP, CE1 et CE2, encourage les combinaisons entre ces trois niveaux. Les combinaisons CP-CE1 et CE1-CE2 sont ainsi plus fréquentes que celles de GS-CP et CE2-CM1. Une tendance similaire s'observe au cycle 3 : la configuration CM1-CM2 y est très fréquente et même plus représentée que la classe simple. Les combinaisons de niveaux d'enseignement entre cycles restent cependant assez fréquentes, notamment entre les cycles 2 et 3.

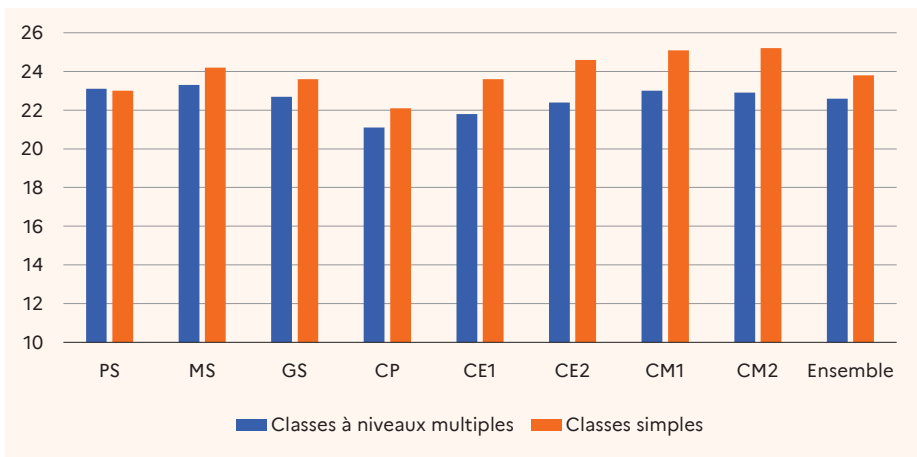
En EP, en raison des dédoublements de GS, CP et CE1, les combinaisons du CE2 sont moins fréquentes avec les niveaux du cycle 3 et rares avec les autres niveaux du cycle 2 (voir « Pour en savoir plus » - figure 5bis).

Les classes à niveaux multiples permettent aussi d'équilibrer les effectifs des classes

En dehors de l'EP, où la situation est particulière du fait du dédoublement des classes de GS, CP et CE1, les classes à niveaux multiples sont de taille plus réduite que les classes simples. Elles comptent en moyenne 22,6 élèves contre 23,8 élèves pour les classes simples **figure 6**. L'écart est plus faible en préélémentaire (0,3 élève) qu'en élémentaire (1,7 élève).

La configuration des classes dans une école répond en partie à des contraintes liées au nombre d'élèves par niveau d'enseignement. Pour l'ensemble des niveaux du premier degré, le seuil de création d'une classe est de 12 élèves d'un même niveau d'enseignement dans une école. En dessous de ce seuil, la quasi-totalité des élèves est donc affectée en classe à niveaux multiples (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). À partir de 12 élèves d'un même niveau, l'effectif devient suffisant et la part des élèves affectés dans une classe à niveaux multiples diminue alors drastiquement à mesure que le nombre d'élèves dans le niveau augmente. À partir de 25 élèves, la proportion d'élèves en classe à niveaux multiples augmente à nouveau, jusqu'aux alentours de 33 élèves d'un même niveau dans l'école. Les effectifs du niveau sont alors trop faibles pour créer deux classes simples, mais trop importants pour n'en créer qu'une seule. Ils conduisent donc à la formation d'une classe à niveaux multiples. Enfin, à partir de ce dernier seuil, les équilibrages d'effectifs entre plusieurs

6 Nombre moyen d'élèves par classe selon le niveau dans les écoles hors éducation prioritaire



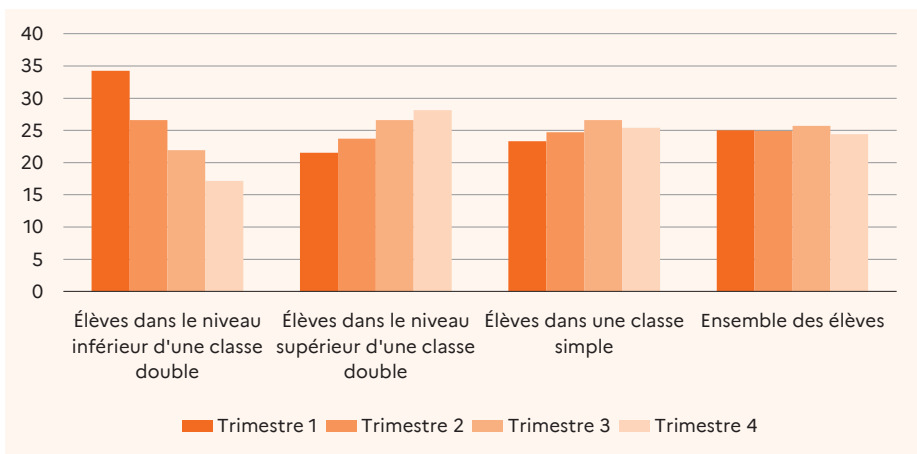
Lecture : parmi les classes qui ont des élèves de petite section (PS), les classes de PS simples accueillent en moyenne 23,0 élèves contre 23,1 pour les classes de PS à niveaux multiples.

Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat. Hors éducation prioritaire.

Source : DEPP, base Diapre, rentrée 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

8 Répartition des élèves de préélémentaire par type de classe selon leur trimestre de naissance (en %)



Lecture : lorsqu'il est possible d'affecter un élève dans une classe simple ou double, 34,3 % des élèves qui sont nés lors du premier trimestre de l'année sont affectés au niveau inférieur d'une classe multiniveau, contre 17,2 % des élèves nés lors du dernier.

Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat. Élèves de préélémentaires des classes dont le niveau est présent en classe simple et double au sein d'une même école.

Source : DEPP, base Diapre, rentrée 2021.

Réf. : Note d'Information, n° 23.39. DEPP

classes simples sont plus aisés à mesure que le nombre d'élèves d'un même niveau augmente. La part d'élèves affectés à une classe à niveaux multiples diminue donc. Cette situation est majoritaire dans les écoles implantées en zones urbaines denses ou très denses où il est éventuellement possible d'équilibrer les effectifs d'élèves entre écoles.

En préélémentaire, les élèves les plus âgés sont plus souvent affectés dans le niveau inférieur des classes doubles

En prenant l'exemple de la moyenne section (MS), une même école peut disposer de trois grands types de classes pour un même niveau : une classe simple (MS), une classe double où la MS est le niveau inférieur de la

combinaison (MS-GS), et une classe double où elle en est le niveau supérieur (PS-MS). Dans une école, lorsqu'il est possible pour un niveau d'enseignement donné d'affecter un élève, soit dans une classe simple soit dans une classe double, ceux nés au cours du premier trimestre de l'année, soit les plus âgés de leur classe d'âge, sont plus souvent affectés au niveau inférieur d'une classe à niveaux multiples. C'est l'inverse pour les élèves les plus jeunes, nés au quatrième trimestre : ils sont plus souvent affectés dans le niveau supérieur d'une classe double. Ainsi, au niveau préélémentaire, parmi les élèves affectés au niveau inférieur d'une classe double, 34,3 % sont nés au premier trimestre et 17,2 % au dernier. À l'inverse, 21,5 % des élèves affectés au niveau supérieur d'une classe double sont nés

au premier trimestre et 28,1 % sont nés au dernier figure 8. Dans les classes simples, la répartition selon le trimestre de naissance est plus équilibrée.

En élémentaire, la tendance est similaire, mais moins marquée (voir « Pour en savoir plus » - figure 8bis). Les filles sont également un peu plus représentées dans le niveau supérieur des classes doubles que dans les autres types de classes (voir « Pour en savoir plus » - figure 8ter).

En CE1, les élèves fragiles ou en difficultés sont moins souvent affectés dans des classes doubles

Dans une école, l'équipe pédagogique peut s'appuyer sur le niveau scolaire à la fin du CP pour affecter les élèves en classe de CE1 simple ou double, quand la configuration des classes de l'école le permet. Les évaluations exhaustives de CE1, passées en début d'année scolaire, permettent d'approcher ce niveau scolaire.

Ainsi, dans les écoles ayant au moins une classe de CE1 simple et une classe de CE1 double, les élèves de CE1 affectés dans les classes doubles présentent en moyenne moins de difficultés ou de fragilités pour lire un texte à voix haute (voir « Pour en savoir plus » - figure 9a) ou résoudre un problème (voir « Pour en savoir plus » - figure 9b). C'est particulièrement le cas lorsqu'ils sont affectés dans une classe de CE1-CE2 : la part d'élèves de CE1 en difficulté pour résoudre un problème est ainsi de 9,9 % en moyenne dans les classes de CE1-CE2, contre 15,2 % dans les classes de CP-CE1 et 17,9 % dans celles de CE1 simples.

Avoir des élèves de CE1 d'un meilleur niveau scolaire dans les classes doubles pourrait être privilégié, car ces élèves sont *a priori* plus autonomes, notamment grâce à leurs compétences en lecture. À l'inverse, le cadre de la classe simple pourrait être perçu comme facilitant l'accompagnement des élèves de niveau plus faible. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.39, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques